



LE

## FOLK-LORE LYONNAIS

---

**N**OUS ouvrons aujourd'hui dans la Revue du Lyonnais une tribune à la science nouvelle du folk-lore. Folk-lore, au sens littéral, signifie : savoir populaire. On a défini la science à laquelle, il y a quelques années seulement, on a donné ce nom : l'ensemble des connaissances intellectuelles que le peuple a tirées de ses propres ressources. « De même, dit M. Lang, le savant auquel nous empruntons cette définition, de même que l'archéologie ramasse et classe les haches et têtes de flèches, restes matériels des anciennes populations, le folk-lore collectionne et classe leurs restes immatériels, les superstitions et les récits qui ont traversé les âges, les idées qui ne sont plus de notre temps, mais que l'on y retrouve encore. Il ne s'occupe, à proprement parler, que des légendes, coutumes et croyances du peuple, c'est-à-dire des classes que l'éducation a le moins modifiées et qui ont fait le moins de progrès. »

Le champ du folk-lore est immense ; il va des légendes, des chants populaires, des proverbes, aux coutumes, aux usages, aux superstitions, aux croyances des peuples. Il tend à réunir sous